

# L'«émir El mancho» ne sévira plus

Page 24

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3371 - Mardi 23 septembre 2014 - Prix : 10 DA

69<sup>e</sup> Assemblée  
des Nations unies

## Lamamra sur tous les fronts à New York

Page 4



## Le fléau s'est inscrit dans la durée L'Algérie toujours menacée par la drogue marocaine

Page 2

### Une guerre sans exemple

Par Mohamed Habili

**O**n a pu s'étonner de ce que les Américains évaluent la durée de la guerre contre l'Etat islamique non pas en semaines, ni même en mois, mais en années, en dépit de la disproportion pour le moins marquée des forces entre ce qui n'est après tout qu'une organisation terroriste et la coalition internationale qu'ils sont en train de mettre sur pied pour l'anéantir. Certes, l'Etat islamique n'est pas un groupe armé extrémiste comme il s'en trouve à différents endroits du monde arabe et islamique. Il faut qu'il soit particulièrement redoutable pour être en mesure non seulement de tenir tête mais dans bien des occasions de prendre le dessus sur les armées régulières de deux Etats voisins, qui à un certain moment se sont même liguées contre lui, tout en continuant d'affronter d'autres groupes du même acabit que lui, pour leur imposer son hégémonie. En fait, sans l'intervention de l'aviation américaine, qui a stoppé son avancée tant vers Baghdad au sud que vers Erbil au nord, tout indique que le califat proclamé à Mossoul s'étendrait aujourd'hui à tout l'Irak ou presque. Néanmoins, ce serait une erreur de mettre sur le même plan les deux armées syrienne et irakienne.

Suite en page 3

### Session de formation au profit des SG des communes

# Bureaucratie, le début de la fin ?

L'amélioration du service public demeure l'un des défis majeurs auxquels est confrontée l'administration publique de manière générale, locale en particulier. Des sessions de formation seront programmées à l'avenir pour permettre aux cadres locaux d'améliorer leur gestion des affaires publiques et de répondre efficacement aux aspirations des citoyens.

Lire page 3



Plus > D. R.

Grands différends exprimés entre les élus à Béjaïa

## Du rififi à l'APW

Page 2



Sia Tolno au Dimajazz

## Un spectacle gorgé de rythmes et d'émotions

Page 13

Le fléau s'est inscrit dans la durée

# L'Algérie toujours menacée par la drogue marocaine

■ Ces dernières années les différents corps de sécurité ont saisi des quantités importantes de drogue, notamment à l'ouest de pays. Des saisies qui confirment l'étendue du phénomène en Algérie. Plus que jamais, le pays est inondé de drogues provenant essentiellement du Maroc voisin. Encore une fois, les éléments de la gendarmerie ont saisi hier plus de 21 quintaux à l'ouest du pays.

Par Ahcène Hadjam

**A**vant-hier, les gardes-frontières ont déjoué une tentative d'introduction sur le territoire national d'une quantité de plus de 21 quintaux de kif traité, provenant du Maroc, a-t-on appris hier à Oran auprès des services de la Gendarmerie nationale. Lors d'une patrouille au niveau de la zone dite Mechraa Nouar, les éléments du groupement des gardes-frontières d'El Arricha (wilaya de Tlemcen) ont intercepté un véhicule de type 4x4 en position de stationnement près de la bande frontalière. La fouille de cette voiture, effectuée avec



Pfl/Le Jour

## Banques Laksaci dévoile les grands axes de la réforme prudentielle

**LE GOUVERNEUR** de la Banque d'Algérie (BA), Mohamed Laksaci, a dévoilé lundi à Alger les grands axes du nouveau dispositif prudentiel qui prévoit notamment le relèvement du ratio de solvabilité des banques et la création d'un «cousin de sécurité» pour les risques pondérés. Ces réformes, qui seront mises en œuvre dès octobre 2014, devraient renforcer la stabilité financière du système bancaire qui revêt une importance particulière en Algérie dans un contexte de crise financière internationale, a expliqué M. Laksaci au cours d'une rencontre organisée par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) sur le nouveau dispositif prudentiel. En vertu des nouvelles mesures, les banques se doivent d'être d'une grande solidité financière pour pouvoir faire face à leurs engagements à tout moment, a-t-il encore indiqué.

À ce titre, le ratio de solvabilité des banques, calculé sur la base du taux des fonds propres par rapport aux risques encourus au titre des crédits opérationnels et de marché, sera porté à un minimum de 9,5% contre 8% actuellement. Le nouveau dispositif va imposer aux banques de constituer un coussin dit de sécurité qui sera alimenté par les fonds propres de base et couvrant 2,5% des risques pondérés, a fait savoir le gouverneur de la Banque centrale lors de cette journée d'étude organisée par l'ABEF. **Kamel L.**

le soutien de la section de recherches de Naâma et la brigade canine des gardes-frontières, a permis de découvrir cette quantité de drogue, soigneusement dissimulée et emballée dans 79 sacs. La trace des pneus sur le sol a montré que le véhicule, immatriculé à l'étranger et dépourvu de ses documents, est venu du Maroc pour franchir le tracé frontalier sur une distance d'un kilomètre vers le territoire national, ajoutait-on de même source. Une

enquête est ouverte par les services de la Gendarmerie nationale de Naâma pour élucider cette affaire.

Malgré les efforts de l'Etat pour lutter contre le fléau de la drogue, les chiffres avancés par les différents corps de sécurité sont de plus en plus impressionnants. La drogue provenant du pays voisin, reste un problème dans la société algérienne, notamment chez la catégorie juvénile. Sachant que plus de 70 % de la population qui vivent

dans la société algérienne sont des jeunes. Depuis la fermeture des frontières en 1994, les Marocains essayent par tous les moyens de faire de l'Algérie un pays de transit afin de vendre leur drogue aux autres pays. Les tentatives d'inonder l'Algérie par la drogue sous toutes ses formes provenant du Maroc ont été fermement annihilées par les services de lutte contre les stupéfiants, parvenant à démanteler et à mettre fin aux agissements de nombreux réseaux qui utilisent

l'Algérie comme zone de transit vers l'étranger. Les efforts entrepris par les éléments de la gendarmerie, de la sûreté et des douanes dans le cadre de la lutte contre ce fléau se sont soldés par des résultats tangibles, notamment en termes de saisies de quantités énormes de kif traité, de démantèlement de réseaux internationaux dont les barons et les membres sont traqués et leurs noms faisant l'objet de mandats d'arrêt nationaux et internationaux. **A. H.**

## Grands différends exprimés entre les élus à Béjaïa

### Du rififi à l'APW

**L**a session de l'APW qui devait être consacrée dès son entame à l'évaluation de la saison estivale et le secteur du tourisme, puis aux rentrées dans les secteurs universitaire (et œuvres universitaires) et l'éducation, entre autres, a débuté très tardivement. Et pour cause, de grands différends ont été exprimés entre les élus des différentes composantes de l'APW par rapport à la gestion des commissions et aussi par rapport à l'ordre du jour. Ainsi, les élus fondateurs du FFS qui s'expriment sous la casquette du Forum socialiste pour la liberté et la démocratie ont exigé la formation d'un groupe au sein de l'APW, le chef du groupe des élus FLN a demandé, quant à lui, à revoir le réaménagement des commissions qui connaissent, di-sent-ils de véritables dysfonctionnements, notamment les absences de ses membres, un avis partagé aussi par le RCD. Justement, le RCD par la voix de Mouloud Debboub, le chef du groupe des élus APW, a exigé qu'on parle des migrants clandestins venus d'Afrique noire,

notamment du Nigeria et du Mali et qui sillonnent les artères de la ville de Béjaïa depuis quelques mois au point d'effrayer les habitants et menacer leur quiétude. Le RCD a demandé de parler d'abord de ce point considéré crucial et surtout de trouver une solution «humaine» à ces derniers. Il y a lieu de noter que le nombre de ces migrants qui sillonnent la ville de Béjaïa est en constante augmentation. Ils sont au total 176 migrants présents à Béjaïa, selon le wali, 96 hommes, 32 femmes et 48 enfants. La séance très houleuse s'est enfin poursuivie après que des voix aient demandé dans le brouhaha régnant la dissolution de l'APW et son renouvellement de fond en comble. Mais là encore des différends sont apparus entre les différentes composantes de l'APW, au sujet du chapitre 914 lié à la subvention de 305 associations de la wilaya, notamment les associations sportives, à hauteur de 12 milliards de centimes. Le chapitre a été enfin adopté par 18 élus seulement. Le secteur du tourisme a été passé au peigne fin par les

élus qui ont chargé l'administration de critiques sur la gestion du secteur et de la saison estivale, notamment ses carences sur le plan de l'hygiène, la sécurité, le non-aménagement des accès aux plages, la gestion des parkings par des individus menaçants envers les vacanciers, le manque d'infrastructures d'hébergement, une faible capacité d'accueil (42 hôtels de 1 495 lits) pour une wilaya qui a accueilli plus de 6,2 millions d'estivants en deux mois seulement, le retard dans le lancement des projets retenus dans les zones d'expansion touristique (ZET), etc. Le directeur du tourisme a annoncé avoir alloué 63 millions de dinars pour le bon déroulement de la saison estivale comme il a déclaré des études pour l'aménagement de 17 plages. Le P/APW a demandé la réalisation d'une nouvelle ville touristique entre Azeffoune et Béjaïa et la lutte contre l'occupation illicite du foncier touristique de la wilaya. A noter que la session devrait examiner la rentrée scolaire en cours aujourd'hui. **Hocine Cherfa**

Session de formation au profit des SG des communes

# Bureaucratie, le début de la fin ?

■ L'amélioration du service public demeure l'un des défis majeurs auxquels est confrontée l'administration publique de manière générale, locale en particulier. Des sessions de formation seront programmées à l'avenir pour permettre aux cadres locaux d'améliorer leur gestion des affaires publiques et de répondre efficacement aux aspirations des citoyens.



Par Yazid Madi

La bureaucratie, compte tenu des tracasseries qu'elle engendre, constitue un véritable obstacle au développement local qui est justement otage des lourdeurs administratives et autres tracasseries qui dissuadent plus d'un. Lesquelles pratiques, décriées par le citoyen, ont mené le gouvernement à adopter une série de recommandations et mesures, déjà en vigueur, afin de débureaucratiser les institutions publiques. A commencer par l'administration locale, présentée par trois institutions, à savoir la wilaya, la daïra et la commune, qui sont en rapport direct avec le citoyen qui ne cesse de payer les frais des pratiques bureaucratiques de certains commis de l'Etat et élus locaux.

Conscient de l'ampleur de la bureaucratie qui gangrène les institutions publiques, un ministère auprès du Premier ministre, chargé de la réforme du service

public avait été créé, avant qu'il disparaisse dans le dernier remaniement ministériel opéré par le chef de l'État de mai dernier quelque temps après sa réélection.

Une première du genre en Algérie qui a un ministère chargé de la Réforme du service public, à sa tête Mohamed El Ghazi, ancien wali d'Annaba.

Dans cette optique, une session de formation au profit des secrétaires généraux des communes, axée notamment sur la gestion des ressources humaines, finances locales, transactions publiques et contentieux, a débuté hier. La première étape de cette formation qui s'étalera jusqu'à jeudi, concerne 653 secrétaires généraux communaux répartis sur cinq centres à Alger, Oran, Batna, Sétif et Ouargla. La cérémonie de lancement de cette session de formation à l'Ecole nationale d'administration a été présidée, au nom du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales Tayeb Belaïz, par le directeur général

des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère, Mohamed Talbi. Ce dernier a précisé dans une allocution que «cette première session est organisée dans le souci d'accompagner les développements dans tous les domaines liés à la gestion des communes et à l'administration en général.

Il a ajouté que trois autres sessions de formation seront programmées à l'avenir, qui permettront de doter les cadres locaux de connaissances à même d'améliorer leur gestion des affaires publiques et de répondre efficacement aux aspirations des citoyens.

Talbi a souligné que «le lancement de cette session intervient alors que le gouvernement œuvre à relever le défi de développer l'administration et le service public». Il a ajouté que la mise en œuvre de la stratégie de l'Etat et du secteur de l'intérieur et des collectivités locales, liée au système de formation «repose essentiellement sur la volonté de promouvoir les ressources

humaines en tant qu'élément fondamental de la modernisation de l'administration». Evoquant les programmes de formation arrêtés à l'intérieur du pays et à l'étranger et qui toucheront tous les domaines d'intervention et de gestion des collectivités locales, il a indiqué que «ces derniers concerneront les cadres centraux du ministère, les cadres locaux, les élus APC et APW, outre le système de formation juridique devenu obligatoire».

Rappelons que l'ancien ministre de l'Intérieur tenait des rencontres avec les walis à laquelle faisaient partie plusieurs départements ministériels. En 2013, Ould Kablia, qui intervenait lors d'une rencontre Premier ministre-walis, a précisé que le gouvernement, dans son plan d'action, a mis le citoyen au cœur de ses préoccupations, et ce, en mobilisant les services publics autour de ses préoccupations et faire de celles-ci le catalyseur de l'activité gouvernementale.

Y. M.

Groupe parlementaire d'amitié «France-Algérie»

## Sellal reçoit Patrick Mennucci

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, lundi à Alger, le président du groupe parlementaire d'amitié «France-Algérie», Patrick Mennucci, en visite de travail en Algérie à l'invitation de son homologue algérien, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

«L'audience a permis d'aborder les relations de coopération entre les deux pays ainsi que les moyens à même de les renforcer davantage, particulièrement dans le domaine économique, et ce à la veille de la tenue de la réunion de la commission mixte bilatérale de haut niveau, prévue à Paris le 4 décembre 2014», a précisé le communiqué.

Les deux parties ont ensuite procédé à «un large échange de vues sur les questions régionales d'intérêt commun», a conclu la



### LA QUESTION DU JOUR

## Une guerre sans exemple

suite de la page Une

L'Etat islamique n'aurait pas pu s'emparer de territoires en Syrie sans la situation particulière qui règne dans ce pays, ainsi qu'il a pu le faire en Irak, dont effectivement il a mis en déroute les troupes, pourtant plus nombreuses et mieux équipées que ses colonnes. Il reste que la rapidité avec laquelle les Peshmergas, certes avec l'aide de l'aviation américaine, ont repris le barrage de Kirkouk, donne à penser que l'Etat islamique ne tiendrait pas aussi longtemps qu'on se plaît à le dire devant une coalition dont les moyens militaires sont tout de même supérieurs aux siens. Ce serait oublier un point essentiel, c'est que cette guerre est non seulement une guerre asymétrique, mais une guerre où les grandes puissances impliquées s'interdisent d'envoyer des troupes au sol. Mieux encore, elles donnent le sentiment de n'intervenir qu'à cette condition. Il y a quelques jours, le chef d'état-major de l'armée américaine, le général Martin Dempsey, a laissé entendre devant la commission de défense du Congrès qu'il n'excluait pas des opérations au sol si les frappes aériennes s'avéraient insuffisantes pour venir à bout de l'Etat islamique. Il n'a guère tardé à être recadré sur ce point précis par Barack Obama. Le fait est qu'on ne connaît pas d'exemple d'un conflit caractérisé par une dissociation aussi nette entre combats au sol et frappes aériennes. La guerre en Libye, qui la première vient à l'esprit à titre de comparaison, en réalité en diffère notablement. L'aviation de l'Otan a pu en effet à elle seule remporter la décision dans ce cas, les groupes rebelles n'ayant rien eu à faire après chaque séquence de bombardements qu'à prendre possession des positions abandonnées par les troupes loyales de Kaddafi. Ce n'est pas ainsi que se fera la libération des villes irakiennes occupées par l'Etat islamique. Autant en effet ont été visibles et reconnaissables les bataillons de Kaddafi, autant ceux de l'Etat islamique tendront le moment venu à se fondre dans le décor. La libération de Mossoul par exemple, peut-être l'épisode décisif dans cette guerre, ne se fera pas par la voie des airs, mais à travers le plus difficile et le plus meurtrier des combats, celui des rues. A cette difficulté liée en quelque sorte à la nature du terrain s'en ajoute une autre, qui fait la singularité de ce conflit : l'Etat islamique peut d'autant plus facilement se fondre dans le décor qu'il n'est pas en terrain hostile, en tout cas pas partout où il se trouve. Il n'aura pas besoin dans chaque bataille de s'effacer derrière une population prise en otage. Le dissocier des populations, dont certaines lui sont idéologiquement acquises, c'est ce qu'il y aura lieu de faire à chaque bataille livrée contre lui. A moins évidemment qu'on décide de faire comme le régime syrien : ne pas hésiter à massacrer la population environnante quand il n'est pas possible d'isoler la véritable cible. On comprend dès lors pourquoi les Américains s'arment de patience dans une guerre qu'ils commencent à peine.

M. H.

69<sup>e</sup> Assemblée des Nations unies

# Lamamra sur tous les fronts à New York

■ Depuis son arrivée à New York après avoir séjourné à Washington où il avait rencontré le secrétaire d'Etat, John Kerry, Lamamra, à la tête d'une forte délégation algérienne, a eu des entretiens avec plusieurs de ses homologues de différents pays et de hauts représentants onusiens. Lamamra a inauguré sa série d'entretiens par une rencontre dimanche avec le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon...

Par Ghania Ch.

**L**e ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, mène une activité intense depuis son arrivée samedi dernier à New York pour prendre part à la 69<sup>e</sup> session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies, placée sous le thème : «Un programme transformateur de développement pour l'après 2015.» Depuis son arrivée à New York après avoir séjourné à Washington où il avait rencontré le secrétaire d'Etat, John Kerry, Lamamra, à la tête d'une forte délégation algérienne, a eu des entretiens avec plusieurs de ses homologues de différents pays et de hauts représentants onusiens.

Lamamra a inauguré sa série d'entretiens par une rencontre dimanche avec le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, et ses plus proches collaborateurs. Il s'est également entretenu avec le secrétaire général adjoint des Nations unies chargé des Affaires politiques, Jeffrey Feltman, la secrétaire d'Etat américaine adjoint aux Affaires politiques, M<sup>me</sup> Wendy Sherman et le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Hacen Choukri.

Durant son séjour à New York qui s'étalera jusqu'au 28 septembre courant, le chef de la diplomatie algérienne aura pas



Ph / E. Soraya / J. A.

moins d'une cinquantaine d'entretiens bilatéraux comme il prendra part à de nombreuses activités en marge de sa participation aux travaux de la session, a-t-on appris auprès de la délégation algérienne.

Lamamra et les membres de sa délégation prendront part à l'ensemble des réunions inscrites dans le cadre de la 69<sup>e</sup> session ordinaire et aux activités organisées en marge de cet important événement planétaire. Le ministre interviendra lundi après-midi à la session extraordinaire

de l'Assemblée générale sur le suivi du programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement au-delà de 2014 (Caire + 20), et prendra part mardi au Sommet sur le climat et à la réunion des ministres arabes des Affaires étrangères consacré à ce sujet. Il participera vendredi à une réunion ministérielle de l'Organisation de coopération islamique (OCI) et à une réunion ministérielle du G77+ Chine. Le samedi (27 septembre) le ministre des Affaires étrangères

prononcera une allocution dans le cadre du débat général de la 69<sup>e</sup> session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies. Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, participe également à la 69<sup>e</sup> session où il représente le président de la République à la 5<sup>e</sup> réunion ministérielle du Forum global de lutte contre le terrorisme et à une réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.

G. Ch./APS

Lutte contre le terrorisme

## L'Algérie participe à la réunion du Forum global



Ph / E. Soraya / J. A.

**L**Algérie participera mardi à New York aux travaux de la 5<sup>e</sup> réunion ministérielle du Forum global de lutte contre le terrorisme dans le cadre de ses efforts permanents pour l'éradication de ce fléau transfrontalier.

Représentée par le ministre délégué, chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, l'Algérie réaffirmera au cours de cette réunion sa détermination à poursuivre sa lutte contre le terrorisme qu'elle avait entamée seule durant les années 1990. Au cours de cette session, les

participants examineront des questions comme l'extrémisme violent, la situation au Sahel et en Afrique et le financement du terrorisme en relation avec le renforcement des mécanismes internationaux pour le tarissement de ses sources, en particulier le trafic de drogues, et le paiement des rançons, a-t-on appris auprès de la délégation algérienne. L'Algérie, qui a initié plusieurs actions en Afrique dans le cadre de la lutte antiterroriste et le tarissement du paiement de rançons, avait appelé au cours du dernier Sommet du

Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) sur le terrorisme et l'extrémisme violent, tenu le 3 septembre courant à Nairobi (Kenya), à la tenue à Alger d'une réunion de haut niveau de l'UA sur le tarissement des sources de financement du terrorisme. «L'Algérie a été le pays initiateur de la convention africaine de lutte contre le terrorisme qui a été adoptée par le Sommet des chefs d'Etat africains lors de la 35<sup>e</sup> session tenue en 1999 à Alger», avait indiqué à la presse Messahel en marge du Sommet du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, consacré au renforcement de la coopération dans la lutte contre le terrorisme. L'Algérie a été aussi derrière le protocole additionnel de la convention africaine de lutte contre le terrorisme adopté en 2004 par les chefs d'Etat africains pour le cadrer avec les évolutions en matière de lutte antiterroriste en Afrique, avait-il rappelé. Il avait souligné, également, que parmi les grands acquis de l'UA, la mise en place, à l'initiative de l'Algérie, du Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT) dont le siège est à Alger.

Le CAERT, chargé d'évaluer la menace terroriste en Afrique et de promouvoir la coopération antiterroriste interafricaine, s'occupe plus particulièrement de conduire des actions de formation, de mener des études, de constituer des bases de données pour la collecte, l'échange et l'analyse d'informations ainsi que d'exercer une fonction de veille et d'alerte en matière de terrorisme.

Ilham N.

L'APN adopte la liste des vice-présidents

### Vives protestations des députés de l'AAV

**LES DÉPUTÉS** de l'Assemblée nationale populaire (APN) ont adopté lundi, lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN Mohamed Larbi Ould Khelifa, la liste des vice-présidents au milieu de contestations des députés de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) qui regroupe le MSP, les Mouvements El Islah et Ennahda, qui rejettent la nouvelle composante du bureau du président. La séance a été marquée par «l'insistance» des députés de l'AAV à prendre la parole pour exprimer leur rejet de la liste nominative des 9 vice-présidents qui compte des députés du FLN et du RND et un député indépendant. Les protestations des députés de l'AAV ont plongé la salle dans «l'anarchie» alors que le président de l'APN poursuivait la présentation de l'ordre du jour de la séance, a constaté l'APS. M. Ould Khelifa a affirmé alors qu'il soumettait la liste au vote que l'installation a été faite conformément à l'article 13 du règlement intérieur de l'APN qui prévoit la répartition des structures de l'APN entre les groupes parlementaires pour une année. M. Ould Khelifa a procédé par la suite à la présentation des noms des neuf vice-présidents, à savoir les députés FLN Hamel Ali, Djamel Bouras, Mouad Bouchareb, Azeddine Boutaleb et Daroua Amel, les députés RND Zahra Belatoui, Djamel Chenini et Djilali Katir outre le député indépendant Mahmoud Sassi. Il a affirmé à ce propos que le quorum a été atteint avec les 234 députés présents et 36 procurations enregistrées. Le vote a eu lieu à main levée et aucun vote «contre» ni «abstention» n'ont été enregistrés. Au même moment les députés de l'AAV s'étaient retirés de la salle poursuivant leur contestation dans le hall en brandissant des banderoles exprimant leur rejet de la manière dont ils ont été traités, et ont organisé une conférence de presse. Les députés AAV avaient auparavant exprimé leur volonté d'intégrer les structures de l'APN le 2 septembre 2014 suite à l'invitation officielle du président de l'APN du 31 août pour la tenue d'une rencontre de concertation sur le renouvellement des structures de l'Assemblée. M. Ould Khelifa n'avait pas donné suite à leur demande. A l'issue de cette séance, les vice-présidents procéderont à l'installation des 12 commissions permanentes et du bureau de l'APN.

Amar F.

Salon international des technologies de l'information

# La 11<sup>e</sup> édition du Med-IT inaugurée

■ Le salon, qui se tient au Palais de la culture du 22 au 24 septembre, a été marqué au premier jour de son inauguration par la présentation de plusieurs services et applications lancés par les opérateurs de téléphonie mobile et les entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication.



Par Hatem O.

La 11<sup>e</sup> édition du Salon international des technologies de l'information (Med-IT) a été inaugurée hier à Alger, avec la participation de quelque 150 exposants nationaux et étrangers. Le salon, qui se tient au Palais de la

culture à Kouba du 22 au 24 septembre, a été marqué au premier jour de son inauguration par la présentation de plusieurs services et applications lancés par les opérateurs de téléphonie mobile et les entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC). Le salon,

qui regroupe les professionnels du domaine, se veut aussi une plate-forme de réflexion sur l'actualité et l'évolution des TIC.

A l'occasion de cette manifestation, plus de 50 conférences et ateliers seront organisés sur trois jours avec, au programme, des thèmes d'actualité comme le haut débit fixe et mobile, le

Cloud computing, l'archivage et le stockage et la sécurité informatique.

Par ailleurs, un concours national intitulé «Trophées du Salon Med-IT 2014» sera organisé et récompensera les meilleures applications mobiles algériennes.

H. O./APS

Insertion

## Sept détenus décrochent leur diplôme universitaire

Sept détenus de l'établissement pénitentiaire de la commune de Ain Lahdjar, dans la wilaya de Saïda, ont soutenu hier leur mémoire pour l'obtention du Diplôme d'études universitaires appliquées (DEUA) de l'université de formation continue, a-t-on appris du directeur de cet établissement.

Les sept diplômés ont suivi un cursus de post-graduation de trois ans en droit des

affaires à Saïda. Ils ont débattu trois mémoires consacrés aux thèmes «Les banques algériennes entre le modèle classique et le modèle islamique», «Le crime d'enlèvement dans la législation algérienne» et «Principes de la souveraineté de l'Etat et l'intervention humanitaire».

Ces travaux ont été soutenus devant un jury composé d'universitaires. Ces détenus

pourront bénéficier de la priorité de la liberté conditionnelle et de permissions de sorties s'ils remplissent toutes les conditions exigées, a indiqué la même source, rappelant que l'année dernière trois autres détenus avaient décroché un diplôme universitaire dans le même établissement pénitentiaire.

Yanis T.

Pour son système de management

## Kahrakib obtient la certification Iso 9001

La société de travaux et de montage électrique Kahrakib a obtenu la certification Iso 9001 pour son système de management intégré (SMI) qualité, sécurité et environnement, apprend-on hier auprès de la société.

Le SMI de Kahrakib a obtenu la certification ISO conformément aux exigences des normes 9001 et 14001 version 2008 et Ohsas 18001 version 2007,

indique la même source. Cette certification, délivrée par l'organisme certificateur international «Veritas», concerne l'ensemble des activités de Kahrakib relatives aux études, approvisionnement des tableaux électriques, postes électriques et réalisation des lignes et câbles électriques. L'obtention de cette certification est le résultat de la mise en place d'un ensemble de dispositions

nécessaires à la préservation de la santé, la sécurité et l'environnement, souligne Kahrakib.

Elle intervient également après une démarche globale que la société a entreprise pour l'ensemble de ses structures dans le cadre de sa politique de développement durable, dont la protection et la préservation de l'environnement et de la santé en milieu professionnel constituent

un des axes stratégiques.

L'efficacité du SMI vise à assurer notamment la réalisation, dans les délais, des lignes, des postes de transformation électriques et de produits conformes, et ce, avec le respect des exigences légales et réglementaires. Il s'agit aussi d'améliorer la gestion des déchets et la prévention des accidents.

Faten C.

Incendie

## 15 hectares de forêt partis en fumée

Plus de 15 hectares ont été détruits par un incendie survenu au niveau de la forêt de Lemkam, relevant de la commune d'El Hassasna (Ain Témouchent), a-t-on appris, hier, auprès des services de la Protection civile. Cet incendie, qui s'est déclaré dimanche à 19h14mn, a détruit une

superficie de 15 hectares de pins d'Alep, de doum et de mauvaises herbes, précise-t-on, avant d'indiquer que les pompiers ont maîtrisé le feu aux alentours de 23h30mn. Ils ont réussi à sauver une superficie totale de 20 ha de forêt, souligne-t-on. Depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier, 157,3 hectares de forêt sont partis en

fumée suite à des incendies enregistrés dans la wilaya d'Ain Témouchent, où 23 foyers ont été recensés. Le plus important a été celui enregistré dans la localité de Beni Ghenam (Beni Saf) qui a détruit plus 90 ha de forêt.

Hasna B.

## Sûreté de daïra d'Akbou Deux pyromanes arrêtés

LA POLICE judiciaire de la sûreté de daïra d'Akbou a mis fin, la semaine écoulée, aux agissements de deux dangereux individus. Il s'agit de deux pyromanes, K.R. alias «El M'sili», âgé de 22 ans et B.A. connu sous le sobriquet de «Kiki», âgé de 24 ans. «Ces derniers sont accusés d'avoir mis le feu à une demeure habitée», selon un communiqué de presse qui nous a été adressé par la cellule de communication et de presse de la sûreté de wilaya. Les faits remontent au 10 du mois courant, à la suite d'une plainte déposée par trois femmes, en l'occurrence H.A. 32 ans, B.S. 35 ans et S.D. 27 ans. Ces dernières ont informé la police judiciaire que le domicile de leur sœur, situé aux quatre chemins d'Akbou, a été incendié au moyen d'un cocktail Molotov et des pertes matérielles considérables ont été enregistrés en dépit de l'intervention des pompiers. Les deux individus, ont, lors de leur audition, reconnu les faits qui leur sont reprochés, commis, souligne-t-on, suite à un différend au sujet d'une maison. L'un des accusés a aspergé d'essence un compteur électrique avant d'y mettre le feu. Présenté devant le parquet d'Akbou, leur dossier a été confié au juge instructeur qui les a placés en détention provisoire pour «incendie d'une maison habitée», ajoute la même source. Par ailleurs, une deuxième plainte a été déposée par B.S., 32 ans, à l'encontre de K.R. dit «El M'sili» «pour violation de domicile, menace avec arme blanche (un couteau) et tentative de viol», selon la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Les faits ont été commis très tard le soir lorsque l'individu s'est introduit dans le domicile de B.S. la menaçant avec un couteau sous la gorge si son amie n'acceptait pas de retirer sa plainte pour tenter ensuite de la violer. «Des faits qu'il a réfutés lors de son audition», précise-t-on. Une troisième affaire concerne aussi le même individu, K.R. Alias El M'sili qui a menacé avec une arme blanche de chasser H.A. d'Akbou s'il ne renonçait pas à sa plainte sur l'incendie de sa maison. Des faits qui ont été confirmés par un témoin, en l'occurrence S.D.

Hocine Cherfa

## Aït R'zine Un nouveau CEM face à ses insuffisances

OUVERT LORS de la rentrée scolaire de cette année, le nouveau CEM de Guendouz fait face à plusieurs insuffisances qui agacent le personnel, les parents d'élèves et les autorités locales. Selon Youcef Dahmani, maire d'Aït R'zine, «l'ancien CEM dispose de tous les moyens, contrairement au nouveau qui fait face à un bon nombre d'insuffisances. En effet, il n'y a pas de surveillant général, d'intendant, de gardiens et de la demi-pension». «Cet établissement a accueilli 350 élèves environ», ajoute notre interlocuteur. Par ailleurs, 27 sur les 32 élèves des classes de terminale exclus la fin de l'année scolaire passée ont été réintégrés. Au total, 62 élèves (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années) ont été mis à la porte l'année dernière. Le directeur de l'ancienne école primaire Sidi-Ali Labher a lancé hier un appel aux autorités afin de prendre en charge les insuffisances enregistrées. En premier lieu finir les travaux de la cantine pour procéder à la destruction du mur séparant l'école et la cantine, procéder à la levée des ordures entassées derrière l'école, etc.

H. C.

Elle importe d'Algérie 1,5 million de tonnes

# L'Egypte va augmenter son quota de gaz naturel

■ S'agissant des investissements, les Egyptiens étaient en tête des investissements étrangers hors hydrocarbures en Algérie.

Par Kamel C.

**L**e directeur général du Département «pays arabes» au ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Chebchoub, a affirmé, dimanche au Caire, que la réunion, au niveau des hauts responsables, de la commission d'experts algéro-égyptienne examinera les moyens d'impulser la coopération pour la hisser au niveau des relations politiques et de la volonté politique des dirigeants des deux pays. Chebchoub qui conduit la délégation algérienne a déclaré que la réunion qui intervient dans le cadre de la dynamique impulsée aux relations algéro-égyptiennes depuis la visite du président Abdelfattah Al Sissi à Alger, le 25 juin dernier, visait à promouvoir la coopération bilatérale pour la hisser au niveau des relations politiques et de la volonté des dirigeants des deux pays et amorcer un nouveau cap dans tous les domaines.

La rencontre sera consacrée à l'examen de la coopération bilatérale, à la lumière des

18<sup>e</sup> édition du Salon «Ecomondo 2014» en Italie  
**Les hommes d'affaires algériens invités**

**LES HOMMES** d'affaires algériens sont invités à prendre part à la 18<sup>e</sup> édition du Salon international de la récupération de matière et d'énergie et du développement durable «Ecomondo 2014» prévue en octobre en Italie, indique la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci). Une délégation d'hommes d'affaires algériens sera présente à cette nouvelle édition qui se tiendra du 5 au 8 novembre 2014 à Rimini en Italie, précise la Caci sur son site web. Dans ce cadre et en marge de ce salon, des rencontres d'affaires B2B seront organisées entre les hommes d'affaires algériens et ceux du bassin méditerranéen qui portent de l'intérêt à la gestion des déchets et des matières premières et la production d'énergie à partir de sources renouvelables, ajoute la même source.

Les expositions porteront sur la collecte, traitement, recyclage et transport des déchets, énergie et énergie renouvelable, plastique et caoutchouc, papier et carton, bois, transformation des métaux, industrie chimique et pharmaceutique. Cette manifestation est considérée comme une des plus importantes plateformes méditerranéennes dans le domaine de la valorisation et du recyclage de déchets ainsi que l'industrie du futur.

APS

recommandations du comité de suivi, réuni à Alger le 27 juin 2013, notamment dans les domaines de l'investissement, du partenariat financier, du commerce, de l'énergie, de l'industrie, des mines, des transports, des technologies de l'information et de la communication, de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, de l'éducation nationale, du travail et de la sécurité sociale. Concernant la coopération énergétique, Chebchoub a indiqué que l'Algérie a aidé financièrement l'Egypte dans la mesure de ses moyens et est prête à examiner toute proposition devant élargir la coopération dans ce domaine.

S'agissant des investissements, il a précisé que les égyptiens étaient en tête des investissements étrangers hors hydrocarbures en Algérie. Il a souligné que les investisseurs égyptiens sont toujours intéressés par le marché algérien, ajoutant que le marché reste ouvert à ces derniers et que des facilités leur seront accordées pour investir dans le pays dans le cadre du respect de la loi algérienne dans ce domaine.

A propos des secteurs les plus importants ou la coopération peut être renforcée du point de vue de l'Algérie, Chebchoub a indiqué que l'Egypte jouissait d'une expérience dans les domaines des technologies nouvelles notamment les villages intelligents, la gestion des zones



Ph/D.R.

industrielles, le bâtiment et l'urbanisme. Il a par ailleurs indiqué que d'autres points étaient inscrits à l'ordre du jour de la réunion, liés notamment aux questions en suspens, affirmant que cette rencontre tend par ailleurs à préparer la tenue de la session de la Haute commission mixte algero-égyptienne prévue fin octobre. Le chef de la délégation

égyptienne, Fethi Abdelazim, a salué pour sa part la volonté commune des dirigeants des deux pays de renforcer la coopération algéro-égyptienne dans tous les domaines. Il a indiqué que la partie égyptienne tend à développer la coopération notamment en matière d'investissements en accordant des facilités aux inves-

tisseurs dans le canal de Suez.

Il a ajouté que l'Egypte aspirait également à augmenter son quota de gaz naturel importé d'Algérie à plus de 1,5 million de tonnes, outre la possibilité d'assurer le raffinage d'une part du pétrole algérien brut dans les raffineries égyptiennes.

K. C./APS

## Ressource halieutique

### Appel à renouveler la flotte de pêche

**L**'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a appelé, dimanche à Alger, à la poursuite de l'effort en matière de lutte contre la pollution de la côte et la sauvegarde de la ressource halieutique ainsi que la pérennisation de l'emploi.

«La poursuite de la lutte contre la pollution de la côte et la sauvegarde de la ressource ainsi que la pérennisation de l'emploi sont parmi les propositions adressées par l'Union au ministère», a déclaré le président de cette organisation, Salah Souilah, lors d'une conférence de presse.

Détaillant les propositions de l'UGCAA, le président du Comité national des marins-pêcheurs affilié à l'Union, Hocine Bellout, a mis l'accent sur la nécessité de renouveler la flotte de pêche dont certaines embarcations datent d'avant l'indépendance ainsi que sur la sensibilisation et la formation des pêcheurs. Selon ces deux responsables, les

plans de relance du secteur de la pêche «ne vont pas bénéficier aux professionnels mais plutôt aux gens étrangers au métier», regrettant que l'UGCAA ne soit pas associée à l'élaboration de la stratégie du secteur et encore moins à des projets de loi.

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi, avait annoncé, mardi à Oran, que le projet de loi portant sur la pêche et l'aquaculture, adopté dernièrement en Conseil des ministres, sera soumis au Parlement dans les prochaines semaines.

Présidant une rencontre de wilaya sur le plan d'action de la pêche et de l'aquaculture «AquaPêche 2020», le ministre avait souligné que ce projet comporte des amendements visant à améliorer la situation du secteur et renforcer la pêche artisanale et de corail et autres points concernant l'aménagement des pêcheries.

Par ailleurs, le D<sup>r</sup> Nassira Fellouh, chef de service de la santé et de l'environnement à l'APC d'Alger-Centre, a estimé que «l'état du secteur de la pêche en Algérie reflète le mauvais état de santé de nos côtes».

Elle a alors insisté sur la mobilisation et l'éducation des citoyens afin de préserver les côtes contre la pollution car, a-t-elle dit, toutes sortes de rejets sont déversés en mer, conduisant à la raréfaction du poisson.

Selon M. Bellout, l'Algérie parvient à pêcher 70 000 tonnes de poissons contre des importations allant jusqu'à 400 000 tonnes.

«Les 56 000 professionnels du secteur risquent de se retrouver sans emploi et ne plus pouvoir exercer leur métier à cause de la rareté du poisson sur les côtes algériennes à cause de la pollution en Méditerranée», a-t-il averti.

Mehdi L.

## Groupe parlementaire d'amitié «France-Algérie»

### Bouchouareb reçoit une délégation française

**L**es moyens de renforcer les relations économiques algéro-françaises ont été au centre de la rencontre, dimanche à Alger, entre le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, et une délégation française du groupe parlementaire d'amitié «France-Algérie», conduite par

son président, Patrick Mennucci, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Cette audience a été «une occasion pour les deux parties de partager les points de vue d'intérêts communs en matière d'échanges économiques et d'investissements», a expliqué la même source.

M. Bouchouareb a mis en avant, lors de cette rencontre, les atouts de l'Algérie en tant que «destination privilégiée des investissements étrangers, français notamment, eu égard à la situation macroéconomique positive, au potentiel du marché et à la stabilité du pays», a ajouté le communiqué.

L'audience s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de France en Algérie, Bernard Emié.

La délégation française était de retour d'une visite dans les camps de réfugiés sahraouis où elle a séjourné pour s'enquérir de près de leur situation, a-t-on noté.

H. M.

## Naâma

## Des opérations de développement en cours de réalisation

■ Les travaux portent sur l'évacuation des eaux pluviales, le boisement, la réalisation d'espaces verts dotés d'installations d'arrosage et un système anti-incendie, outre la rénovation de l'éclairage public.

Par Boualem F. /APS

Une série d'opérations de développement sont en cours d'exécution dans la daïra d'Aïn-Sefra (70 km au sud de Naâma) pour améliorer le cadre de vie du citoyen, a-t-on appris dimanche auprès des responsables de cette collectivité.

Parmi ces opérations, figurent des programmes d'habitat destinés à renforcer le parc immobilier et à moderniser le cachet esthétique de cette daïra considérée comme une région à vocation touristique, a précisé le chef daïra, Mohamed Falhi.

Il s'agit de projets achevés, dont 310 logements publics locatifs (LPL) qui seront attribués aux bénéficiaires au début d'octobre prochain, et 90 unités retenues au titre du Fonds national

de péréquation des œuvres sociales (FNPOS), a-t-il précisé. D'autres programmes sont en cours de réalisation, à savoir 420 unités de type LPL et 62 autres de type logement promotionnel aidé (LPA), dont les travaux sont à 51% d'avancement, a-t-il ajouté. Une enveloppe de 62 millions DA a été réservée, au titre du Plan communal de développement (PCD), à l'aménagement urbain, au niveau de l'avenue «Béchar», sur un linéaire de 5 km, et à travers différents quartiers (19 mars, El-Dhalaâ, El-Nahda, l'Andalousie et Laouinet), selon le même responsable.

Ces travaux portant sur l'évacuation des eaux pluviales, le boisement, la réalisation d'espaces verts dotés d'installations d'arrosage et un système anti-



Ph. DR

incendie, outre la rénovation de l'éclairage public, la réalisation d'un carrefour moderne et une aire de jeux pour enfants.

La daïra d'Aïn-Sefra, qui coiffe les communes d'Aïn-Sefra et Tiout, a bénéficié d'autres opérations, en vue de renforcer son réseau routier et assurer le

désenclavement des localités situées sur le flanc sud de la wilaya, à l'instar d'un projet en cours de réalisation d'un doublement de la RN-6 sur 40 km, selon la même source.

Les opérations retenues en faveur du secteur des travaux publics concernent aussi la réali-

sation de deux carrefours au niveau des localités de Herraza et Bendouma, ainsi que deux passerelles et quatre ouvrages d'art, pour un coût de 813 millions DA, a-t-on fait savoir.

De même, plusieurs opérations d'aménagement urbain ont été lancées récemment dans la commune de Tiout, notamment la réalisation de trottoirs, l'extension de l'éclairage public, des canalisations d'évacuation des eaux usées, l'aménagement d'espaces verts et le revêtement des routes à travers les quartiers de Sid El-Kebir, El-Matek et le vieux ksar.

Dans le cadre de l'éducation, cette commune a bénéficié de la réalisation d'un lycée de 800 places doté d'un demi-pensionnat, selon la même source.

Des projets visant à renforcer les structures sportives et juvéniles sont aussi en cours de réalisation dans la daïra d'Aïn-Sefra, dont une piscine de proximité couverte, d'une superficie bâtie de 913 m<sup>2</sup>, une maison des jeunes de 50 lits, en plus de l'aménagement et l'élargissement des gradins du stade communal «El-Arfaoui», a-t-on ajouté.

Dans l'objectif d'améliorer les conditions de formation professionnelle, un montant de 5 millions DA a été dégagé pour la réhabilitation des classes du Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) «Amara-Mohamed».

B. F. /APS

## Béchar

## 70 millions DA pour les études de réalisation d'un barrage

Un montant de 70 millions de dinars est consacré par le secteur des Ressources en eau pour le financement des études pour la réalisation d'un barrage sur le lit d'Oued Labiad, au nord de Béchar, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya. Ce nouveau barrage pourra avoir des capacités de retenues de plus de 2 millions de mètres cubes des eaux de crues de l'oued précité, appelés à constituer un apport supplémentaire dans l'approvisionnement des populations de la commune de Béchar en eau potable, alimentées actuellement à partir du barrage de Djorf-Ettorba, a-t-on indiqué.

L'inscription et le lancement des études techniques pour la concrétisation de ce pro-

jet hydraulique s'inscrit dans le cadre d'un large projet de mobilisation des ressources hydriques superficielles à travers la wilaya de Béchar, lancé par le ministère des Ressources en eau pour la diversification des ressources d'alimentation en eau potable des habitants de cette région du sud-ouest du pays, selon la même source.

En plus de ce projet, deux autres sites à potentiel hydrique important ont été identifiés à travers la wilaya et peuvent servir à la réalisation de nouveaux barrages. Il s'agit du site de «Lakhneg», au nord de la commune d'Igli, et de celui de Kharoua dans la région d'Abadla, avec respectivement des capacités de stockage de 2,3 et 1,2 millions m<sup>3</sup>, a-t-

on souligné à la direction locale du secteur des Ressources en eau. Outre ces projets appelés à être concrétisés au cours du prochain plan quinquennal de développement 2015-2019, il est prévu aussi le lancement prochainement des travaux d'élévation des évacuateurs d'eau du barrage de Djorf-Ettorba de 1,40 mètre, pour permettre la retenue d'une quantité supplémentaire de 140 millions m<sup>3</sup> au niveau de cet ouvrage hydraulique réalisé en 1969 dans le territoire de la daïra d'Abadla, avec une retenue de 365 millions m<sup>3</sup> d'eau des crues de l'oued Guir, le plus important cours d'eau du sud-ouest du pays, a-t-on fait savoir à la même direction.

Lakhdar A.

## Oran

## Lancement prochain de deux nouvelles liaisons téléphériques

Des études de réalisation de deux nouvelles lignes téléphériques seront lancées prochainement, a annoncé dimanche à Oran le ministre des Transports, Amar Ghoul.

La première liaison sera réalisée à partir de la télécabine «En-nasr» vers le port d'Oran, la seconde en direction de la ville d'Aïn El Turck, a-t-il indiqué lors d'un point de presse à l'issue de sa visite d'inspection et de travail dans la wilaya.

Le ministre a appelé, dans ce sens, à un changement radical dans la réalisation et le fonctionnement de la télécabine d'Oran située à haï Ennasr (ex-Magenta).

Il s'agit d'un moyen de transport à usage semi-urbain et touristique, dont les travaux de rénovation et de mise à niveau seront lancés en octobre prochain, a-t-il souligné, indiquant que les trois lots (trois stations) seront lancés en même temps.

Il s'agit de la station motrice (En-nasr), la station intermédiaire à haï «Si Salah» (ex-les Planteurs) et la station de renvoi au mont

Murdjadjo (Moula-Abdelkader et Bel-Horizon), a-t-il expliqué.

Selon le directeur général de l'établissement public de transport urbain et suburbain de la wilaya d'Oran «ETO», la télécabine d'Oran qui est immobilisée depuis 1994 a été réalisée en 1986 par l'entreprise suisse «Vonroll». L'installation a subi une visite en 2006 par l'entreprise suisse «Garaventa» mais sans suite, a-t-on rappelé.

Le cahier des charges de ce projet, qui a pour objectif la rénovation et la mise à niveau technologique de la télécabine d'Oran, comprend les prestations de montage, la formation du personnel d'exploitation ainsi que celle du personnel de maintenance des équipements, a ajouté le même interlocuteur.

Concernant la ligne de chemin de fer Oran-Arzew, le ministre a appelé à la fédération des efforts et le suivi par tous les responsables locaux pour livrer ce projet d'importance qui «a trop tardé».

«Ce dossier doit être clôturé», a-t-il déclara-

ré, rappelant la stratégie du ministère des Transports et le travail colossal du gouvernement pour le développement du rail en Algérie.

Il a évoqué, dans ce contexte, le projet de doublement de la voie rapide et électrifiée (Es-Sénia-Arzew), (Oran-Témouchent) et (Aïn Témouchent-Béni-Saf).

Après, Amar Ghoul s'est rendu à Es-Sénia où il s'est enquis du projet de réalisation de la nouvelle aérogare internationale dont le taux d'avancement des travaux est estimé à près de 20%, et de la nouvelle tour de contrôle.

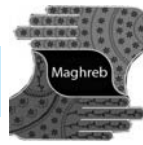
A la gare du tramway sise à Sidi Maarouf, il a eu droit à un exposé sur le secteur des transports de la wilaya d'Oran avant de procéder à l'inauguration d'une agence commerciale de vente de billets de tramway, sise à la rue Mohamed-Boudiaf (ex-Rue de Mostaganem), au centre-ville d'Oran.

Kader T.

Tizi Ouzou  
Plus de 1 800 arbres fruitiers détruits par des incendies

ENVIRON 1 850 arbres fruitiers, principalement des oliviers, ont été détruits par des incendies qui se sont déclarés samedi dans la wilaya de Tizi Ouzou, a-t-on appris dimanche de la Protection civile. Au village Sidi Ali Moussa, à Souk El Tenine (25 km au sud de Tizi Ouzou), 15 ha de chêne vert et maquis et environ 700 arbres fruitiers, dont des oliviers, ont été réduits en cendres, a signalé la même source. Un autre incendie qui s'est déclaré au lieu-dit Azaghar, dans la commune de Makouda, à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Tizi Ouzou, a détruit dix ha de broussailles et environ 1 000 oliviers, a-t-on ajouté. Dans la commune de Tadmaït, 18 km à l'ouest de Tizi Ouzou, un autre incendie s'est déclaré près du village Ath Chenacha, dans le douar de Sidi Ali Bounab, détruisant 52 ha de maquis et environ 150 oliviers, a par ailleurs indiqué la Protection civile.

Arezki B.



## Sahara occidental

# Mennucci déplore les conditions difficiles dans les camps de réfugiés

■ Le président du groupe parlementaire français d'amitié «France-Algérie», Patrick Mennucci, a déploré, dimanche à Alger, les conditions humanitaires «difficiles» dans lesquelles vivent les Sahraouis dans les camps des réfugiés à Tindouf.

Par Zaid Y.

Dans une conférence de presse conjointe avec son homologue algérien Belkacem Belabès, M. Mennucci a relevé la situation «inacceptable» et les conditions humanitaires «difficiles» dans lesquelles vivent les Sahraouis dans les camps. «Contrairement à ce qui ce dit, nous ne sommes pas face à des gens qui sont jusqu'au-boutistes mais des gens qui ont une volonté de trouver une solution politique à leur situation», a affirmé le parlementaire français.

Il a, dans ce contexte, plaidé pour une «sortie politique» au conflit du Sahara occidental eu

égard à la situation «complexe» que connaît la région, notamment au Mali et en Libye.

Evoquant à l'occasion la visite d'une délégation française du groupe parlementaire d'amitié «France-Algérie» dans les camps de réfugiés sahraouis pour s'enquérir de près de la situation des Sahraouis, le parlementaire français a indiqué avoir eu des conversations avec le Président et des hauts responsables sahraouis autour de la «volonté du peuple sahraoui de trouver une solution politique à leur situation».



Ph. : DR

«Il me semble très important de constater que tant d'années après les choses évoluent et que les Sahraouis mènent leur vie mais aujourd'hui on sent chez eux le besoin de trouver une sortie à leur situation», a fait savoir le président du groupe parlementaire français d'amitié «France-Algérie». Pour ce qui est de la position de la France vis-à-vis de la question du Sahara occidental, M. Mennucci a indiqué que cette position est «complexe», soulignant d'autre part «la retenue et l'intelligence

politiques» des dirigeants sahraouis. Abordant dans la même circonstance les relations entre l'Algérie et la France, le parlementaire français a estimé nécessaire «de tourner la page, de regarder vers l'avenir et de construire cet axe stratégique, Alger-Paris, auquel nous tenons beaucoup». Il a également annoncé que des célébrations officielles seront organisées, pour la première fois en France, à l'occasion de la journée de l'immigration (17 octobre). M. Belabès, président du grou-

pe parlementaire d'amitié «Algérie-France», a relevé quant à lui «la convergence totale» qui existe entre l'Algérie et la France pour la stabilité de la région. «Nous travaillons conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui fait beaucoup de choses pour la paix et la stabilité dans la région», a-t-il affirmé.

Le parlementaire algérien a souligné, à cet égard, que l'Algérie «est un pays de dialogue et qu'on ne peut pas dissocier le problème du Sahara occidental de ce qui ce passe au niveau de la région».

Une délégation française du groupe parlementaire d'amitié «France-Algérie», conduite par son président Patrick Mennucci, a entamé vendredi une visite dans les camps de réfugiés sahraouis pour s'enquérir de près de leur situation. Cette visite «ne représente nullement la position officielle de la France, elle constitue néanmoins une opportunité, pour les parlementaires français, de prendre connaissance de la véritable situation humanitaire difficile des réfugiés sahraouis depuis 37 ans», avait indiqué M. Mennucci.

Ahmed G.

Z. Y./APS

## Tunisie

## Vint-cinq candidatures à la présidentielle

Le Président tunisien, Moncef Marzouki, a officiellement déposé, ce samedi, sa candidature à l'élection présidentielle de 2014. C'est fait, le président de la République tunisienne, Moncef Marzouki, a officiellement déposé, samedi dernier sa candidature à l'élection présidentielle du 23 novembre 2014.

Moncef Marzouki, président d'honneur du parti du Congrès pour la République (CPR) a, dans une déclaration aux médias, affirmé la volonté de défendre «les droits de l'homme et les valeurs pour lesquelles il a milité trois décennies durant», en plus de garantir «l'in-

dépendance de la décision nationale». Le président a en outre affirmé son engagement à protéger les droits économiques et sociaux des classes moyennes et des catégories marginalisées. Pour Marzouki, qui s'est dit confiant en la capacité du peuple tunisien à faire le bon choix, «contrairement à ce que la majorité pense, le plus grand danger qui menace l'expérience démocratique en Tunisie est l'argent sale et non pas le terrorisme». Il a en outre mis en garde contre le grand danger qui menace l'expérience démocratique en Tunisie, précisant que sa «candidature n'est appuyée ni par le pouvoir

ni par l'argent sale mais par le soutien du peuple et le volontariat».

La Tunisie doit élire, pour la première fois depuis la chute du régime de Zine El Abidine Ben Ali en janvier 2011, son président au suffrage universel. Moncef Marzouki avait été porté à la tête du pays en fin 2011 par les élus de la Constituante, suite à un accord de coalition entre son parti, le CPR, et les islamistes majoritaires du parti Ennahda.

A un jour de la date limite du dépôt des candidatures, 25 candidats se sont présentés à la présidentielle, dont deux femmes.

Ahmed G.

Z. Y./APS

## Maroc

## Batailles autour de la réforme de la justice

Tandis que les ONG tirent à boulets rouges sur le projet de loi afférent au Conseil supérieur du pouvoir judiciaire faisant fi des requêtes du Collectif civil, le Conseil du gouvernement est déterminé à aller au bout de son projet. L'un des piliers de la réforme de la justice est-il en train de prendre forme ? Entrevoit-on enfin le bout du tunnel ? En tous les cas, tout se précipite. Hasard ou coïncidence du calendrier, au moment même où le projet de loi relatif au Conseil supérieur du pouvoir judiciaire était en discussion au Conseil du gouvernement, le Collectif civil pour la défense de l'indépendance du pouvoir judiciaire présentait, pour sa part, un memorandum se rapportant au même sujet.

Cette rencontre, comme n'a pas manqué de le préciser Jamila Sayouri, présidente du Collectif, est juste une étape d'un long processus qui se poursuivra. De

ce fait, le memorandum est le fruit de longues concertations qui ont impliqué bon nombre d'associations professionnelles.

### Moult revendications ont été présentées

Comme on peut s'en douter, ce projet de loi ne trouve pas grâce aux yeux du Collectif. Et pour cause : «Dès le début du processus nous n'avons pas été sollicités directement alors que notre implication aurait pu enrichir le débat. D'ailleurs, c'est juste à travers la presse et par nos propres moyens que nous avons appris l'existence desdits projets de loi organiques que nous avons consultés sur le site du Secrétariat général du gouvernement», a regretté M<sup>me</sup> Sayouri. Qu'à cela ne tienne ! Ce n'est pas pour autant qu'il faut déposer les armes. C'est le branle-bas de combat qui

a abouti à la tenue d'un symposium les 16, 17 et 18 mai dernier dont les conclusions ont servi de base au présent memorandum.

Que faut-il en tirer ? Le constat est criant. On ne peut guère parler d'indépendance. Le ministère de la Justice poursuit sa tutelle sur les composantes du corps judiciaire et sur l'évaluation de la performance des responsables judiciaires.

D'ailleurs le Collectif souligne la nécessité d'instaurer l'indépendance absolue de l'autorité du ministère public à l'égard de l'Exécutif. De plus, l'approche concernant la parité entre les sexes est loin d'être respectée. Ceci aussi bien au niveau de l'organisation des mécanismes d'élection des représentants des juges et la garantie de la représentativité des magistrats qu'à celui de la gestion de leur situation professionnelle de par leur nomination, leur promotion... L'autre sujet

qui fâche et non des moindres n'est autre que les restrictions apportées à la liberté d'association individuelle et collective des juges qui vont à l'encontre des dispositions de la Constitution. D'ailleurs, le Collectif se dit très inquiet suite aux mesures disciplinaires émises par le Conseil supérieur de la magistrature à l'encontre de certains magistrats qui s'inscrivent en totale contradiction avec les dispositions de la Constitution et des conventions internationales. Le Collectif ne compte pas s'arrêter en si bon chemin.

La prochaine étape inscrite dans son agenda est le plaidoyer. Aller à la rencontre des groupes parlementaires et des différents secteurs ministériels pour les sensibiliser davantage à la question. «Une façon d'instaurer la volonté de la mise en œuvre réelle des principes et des orientations d'une indépendance effective du pouvoir judiciaire».

R.M./Agence





## Afghanistan

# Ghani déclaré président, accord avec Abdullah pour sortir de la crise

■ Ashraf Ghani a été désigné dimanche vainqueur de la présidentielle afghane, après avoir signé avec son rival malheureux Abdullah Abdullah un accord de partage du pouvoir mettant fin à trois mois de crise et paralysie politique.

Par Ali O.

**M.** Ghani, un économiste de 65 ans qui fut ministre des Finances de 2002 à 2004, succédera ainsi à Hamid Karzaï, qui a dirigé le pays depuis l'intervention militaire occidentale de la fin 2001 et la chute des talibans.

«La Commission électorale indépendante (IEC) déclare le docteur Ashraf Ghani président et ainsi la fin du processus électoral», a déclaré dans l'après-midi le chef de l'IEC, Ahmad Yousof Nuristani.

Cette annonce était attendue après la signature à la mi-journée d'un accord de partage du pouvoir entre Ghani et Abdullah, qui ont revendiqué chacun la victoire en accusant l'autre de fraudes après le second tour du 14 juin.

Cet accord crée un nouveau poste, celui de «chef de l'exécutif» - sorte de Premier ministre - de Ghani, nommé par Abdullah. Dimanche, plusieurs sources diplomatiques indiquaient que ce dernier pourrait choisir d'occuper lui-même cette fonction.

La désignation de Ghani était attendue après qu'il eut été crédité de 56,4% des voix par les résultats préliminaires du second tour, contestés par Abdullah qui avait ensuite obtenu des autorités l'organisation d'un audit de tous les bulletins de votes sous la supervision de l'ONU.

«Lors de cette élection, des fraudes inquiétantes ont été commises de tous les côtés», a admis Nuristani sans donner de chiffres, tant au niveau de la participation

que des votes ou du nombre d'entre eux qui ont été annulés par l'audit car jugés frauduleux.

Cette sortie de crise a été aussitôt saluée par l'ONU et les alliés occidentaux de Kaboul, qui craignaient qu'une paralysie politique prolongée ne précipite le pays dans la division et les violences au moment crucial où la grande majorité des troupes de l'Otan s'appête à quitter le pays.

Elle signe toutefois l'échec d'un processus électoral marqué comme en 2009 par de nombreuses fraudes et qui aura échoué à imposer un résultat incontestable, forçant les deux candidats à négocier en coulisses.

Ghani et Abdullah ont signé l'accord de gouvernement d'union nationale à la mi-journée, se donnant l'accolade à l'issue d'une cérémonie sans artifices qui a duré moins de dix minutes au palais présidentiel de Kaboul.

«J'espère que leurs efforts apporteront une paix durable au pays», a réagi peu après Karzaï, à qui la Constitution interdisait de briguer un troisième mandat, en se déclarant «heureux» de ce dénouement.

Selon le camp d'Abdullah, l'inauguration du président Ghani pourrait avoir lieu le 29 août.

Abdullah Abdullah, ancien compagnon de route du commandant anti-taliban Ahmad Shah Massoud, avait largement devancé Ghani au premier tour (45% des voix contre 31,6%) du 5 avril.

Mais juste après le vote du 14 juin, il avait dénoncé des fraudes massives en faveur de Ghani, orchestrées selon lui par la com-



Ph. > D. R.

mission électorale et Karzaï, puis redoublé ses accusations après le spectaculaire rebond de Ghani au second tour selon les résultats préliminaires.

Reste à voir désormais comment les deux camps rivaux pourront s'accommoder de cette dualité des pouvoirs inédite depuis 2001, dans un pays où la Constitution place la plupart des pouvoirs entre les mains du président. «Il va y avoir deux pouvoirs au sein du gouvernement, à qui il va

être très difficile de travailler ensemble», a prédit dimanche Sediq Mansoor Ansari, analyste politique et directeur d'ONG afghane.

Les deux camps devront faire oublier ces mois de tensions qui ont réveillé des rivalités ethniques, notamment entre Tadjiks du Nord soutenant Abdullah et Pachtounes du Sud plutôt favorables à Ghani. Ces antagonismes avaient nourri la sanglante guerre civile des années 1990 et favorisé l'arrivée

des talibans au pouvoir en 1996.

La sortie de crise pourrait permettre de débloquer rapidement un autre dossier: l'accord bilatéral de sécurité avec les États-Unis (BSA), que Ghani comme Abdullah se sont engagés à signer, contrairement à Karzaï, fâché avec Washington et qui a refusé de le faire.

La Maison-Blanche a salué l'accord signé dimanche qui «va aider à mettre fin à la crise politique», et le secrétaire d'État américain John Kerry a exprimé l'espoir d'une signature rapide de l'accord de sécurité.

John Kerry a estimé depuis New York que l'accord de Kaboul conclu dimanche «offre une occasion immense de faire des avancées en Afghanistan, de signer dans une semaine environ le BSA».

Dans le cadre du BSA, les Occidentaux souhaitent laisser en Afghanistan à partir de 2015 une force réduite de 12 000 hommes, pour former et soutenir les forces afghanes face aux talibans, plus que jamais menaçants.

Le nouveau gouvernement, qui devra également relancer la fragile économie du pays au moment où l'aide internationale commence à se tarir, pourrait tenter de relancer les projets de négociation de paix avec les talibans pour mettre fin à un conflit où le nombre de victimes ne cesse d'augmenter.

A.O

## Yémen

## Les rebelles chiites déployés à Sanaâ malgré un accord de paix

**L**a tension persistait hier à Sanaâ où les rebelles chiites armés contrôlaient des bâtiments publics tandis qu'une grande confusion entourait l'accord de paix signé la veille sous l'égide de l'ONU.

Signe d'une certaine accalmie, les habitants avaient commencé hier à sortir dans les rues de la capitale.

Ils étaient restés terrés chez eux ces derniers jours en raison des affrontements meurtriers ayant opposé les rebelles aux militaires affiliés au parti islamiste sunnite Al-Islah, ont indiqué des correspondants de l'AFP.

Après des semaines de présence dans et autour de Sanaa, les combattants de la rébellion d'Ansaruallah, dits houthis, ont mené dimanche une offensive fulgurante et pris plusieurs bâtiments publics et militaires sans résistance des forces armées et de sécurité.

Ils étaient toujours déployés hier aux entrées du siège du gouvernement, du Parlement et du QG du commandement général des forces armées, selon les correspondants de l'AFP. Des barages étaient dressés sur les axes routiers et menant.

La prise de contrôle de ces sites stratégiques a montré l'extrême fragilité du régime au Yémen, un pays limitrophe de l'Arabie saoudite confronté à une multitude de défis, dont l'essor d'Al-Qaïda

et un mouvement séparatiste dans le Sud.

Sur les sites contrôlés à Sanaa, les combattants houthis côtoyaient des militaires, ont constaté les correspondants.

Des houthis ont cependant perquisitionné dimanche soir et hier matin des résidences de personnalités du parti Al-Islah et du général Ali Mohsen al-Ahmar, un influent officier militaire et ennemi numéro un d'Ansaruallah, a-t-on appris de sources concordantes.

Le maire de Sanaa, Abdelqader Hilal, a annoncé dans la nuit sa démission pour protester contre l'insécurité dans sa ville après que des houthis armés aient saisi sa voiture à un point de contrôle, selon des responsables.

Les rebelles ont par ailleurs acheminé des renforts en hommes armés dans la nuit dans le nord et le nord-ouest de la capitale où ils campent depuis plus d'un mois, ont indiqué des sources tribales.

Ils ont décidé de renforcer leurs positions bien que des représentants d'Ansaruallah aient signé dimanche au palais de la présidence de la République un accord de paix censé mettre fin à la crise politique et au rétablissement de l'autorité de l'État dans la capitale.

Destiné à trouver une issue à la crise politique, cet accord conclu en présence de l'émissaire de l'ONU Jamal Benomar, prévoit une

cessation «immédiate» des hostilités, la nomination sous trois jours d'un nouveau Premier ministre et la formation dans un mois d'un nouveau gouvernement.

Mais son application est rendue très incertaine par le refus des rebelles de signer l'annexe sécuritaire du document.

Le porte-parole d'Ansaruallah, Mohamed Abdessalam, a expliqué que son groupe ne signerait pas cette annexe tant que les autorités n'auront pas présenté des excuses pour la mort de partisans des rebelles lors d'une tentative d'assaut contre le siège du gouvernement début septembre.

Par ailleurs, le démantèlement des campements des rebelles dans et autour de Sanaa ne doit intervenir qu'avec le début de la formation du nouveau gouvernement", selon le texte de l'accord publié à Sanaâ.

Le président Abd Rabbo Mansour Hadi doit en outre s'entourer de conseillers parmi les représentants d'Ansaruallah et du Mouvement sudiste, qui milite pour une autonomie du Sud, un État indépendant jusqu'en 1990, selon l'accord. La démission du Premier ministre Mohamed Basindawa n'avait pas été confirmée hier par la présidence de République, ajoutant à la confusion sur la gestion des affaires courantes du pays, confiée par l'accord de paix à l'actuel gouvernement.



## Points chauds

### Conseils

Par Fouzia Mahmoudi

**C**ertaines personnalités politiques ont visiblement beaucoup de difficultés à se comporter décemment après leur mise à l'écart.

C'est notamment le cas de Tony Blair qui a largement contribué, avec son allié George W. Bush, à détruire le Moyen-Orient et qui continue aujourd'hui encore à asséner ses conseils aux dirigeants occidentaux. L'ancien Premier ministre britannique, émissaire du Quartet international pour le Proche-Orient, appelle en effet les dirigeants européens et américains à ne pas écarter la possibilité d'envoyer des troupes au sol pour combattre les djihadistes de l'Etat islamique en Syrie et en Irak. «A moins d'être prêt à combattre ces individus sur le terrain, vous pouvez peut-être les contenir, mais vous ne les vaincrez pas», a-t-il déclaré. Dans un long message publié sur le site Internet de sa fondation, Tony Blair Faith Foundation, il affirme : «Vous ne pouvez pas déraciner cet extrémisme sans aller là où il est apparu pour le combattre.» «Il peut y avoir une abondance de diplomatie, l'apaisement autant que possible des souffrances humanitaires, des condamnations, mais à moins que tout cela ne soit accompagné de combats physiques, nous allons atténuer le problème mais nous n'allons pas le vaincre.» De son côté, malgré les conseils de Tony Blair, Barack Obama refuse pour l'heure d'envoyer des soldats au sol pour combattre l'EI, mais il est confronté à un certain scepticisme aux Etats-Unis. Les élus républicains notamment estiment que des frappes aériennes ne suffisent pas à contrer les djihadistes compte tenu de la faiblesse de l'armée en Irak. De l'autre côté de l'Atlantique, l'actuel Premier ministre conservateur, David Cameron, garde en tête le souvenir du rejet par le Parlement, durant l'été 2013, d'une action militaire en Syrie après la mort de centaines de civils dans une attaque à l'arme chimique. Ainsi, parmi les dirigeants occidentaux, aucun n'est prêt aujourd'hui à se lancer tête baissée dans une action militaire qui pourrait sur le long terme générer plus de mal que de bien. La politique menée par Tony Blair en est le criant exemple alors même que ce dernier a participé avec son allié américain, le président Bush, à l'attaque injustifiée, perpétrée sur des bases mensongères, de l'Irak créant le climat favorable à l'actuelle émergence de la mouvance islamiste qui terrorise le Moyen-Orient. L'ex-Premier ministre britannique ferait ainsi mieux de se faire oublier, surtout en ce moment, comme le fait si bien Georges W. Bush qui du moins n'a pas, après avoir mis la région à feu et à sang, la prétention aujourd'hui de donner des leçons au monde.

F.M.



Sia Tolno au Dimajazz

# Un spectacle gorgé de rythmes et d'émotions

■ Une soirée aux couleurs de l'Afrique était animée dimanche soir par la chanteuse guinéenne Sia Tolno à Constantine. Ce spectacle qui s'inscrit dans le cadre du Festival international de jazz de Constantine, Dimajazz, a drainé un public nombreux qui a chaleureusement applaudi la prestation de Sia Tolno, pleine de rythmes et d'émotions. A cette occasion, la chanteuse guinéenne a interprété les plus belles chansons de son répertoire artistique ainsi que celles de son dernier album.



Ph.: DR

Par Abla Selles

La chanteuse guinéenne Sia Tolno a offert dimanche soir, au public présent à la deuxième soirée du Festival international de jazz de Constantine, un spectacle coloré, aux rythmes exaltants de l'Afrobeat, une musique imprégnée de funk, de jazz, de groove et de highlife.

Au cours de cette soirée dédiée à l'Afrique et aux femmes, Sia Tolno interprète de sa voix puissante «African women», «Waka Waka», «Mouka

Mouka» et d'autres chansons de son dernier album. Elle aborde, dans sa langue natale et en anglais, des thèmes engagés comme l'unité des Africains, la pauvreté et les conditions de la femme africaine.

Sa grâce, son intensité et sa forte présence sur scène permettent à Sia de communiquer son enthousiasme et de créer des moments forts de communion musicale avec le public.

Un public conquis qui a chaleureusement applaudi la chanteuse et dansé sur le rythme ethnique et l'esprit rock, aux cou-

leurs de l'Afrique de l'Ouest.

En coulisses, Sia évoque son engagement pour son continent et plaide pour le rôle essentiel des Africains dans le développement de leur continent.

Avec une sorte de rage, nourrie par une enfance difficile et l'expérience de la guerre qu'elle a vécue dans son pays natal, l'artiste dit militer pour «le droit des femmes et des enfants, pour une Afrique nouvelle».

La première partie de la soi-

rée avait permis au public de découvrir le saxophoniste français Sylvain Beuf et son Electric quartet. Accompagné par Manu Codjia à la guitare, Julien Charlet à la batterie et Christophe Vallan à la basse, il a gratifié l'assistance avec «River song», «Mon ange» et autres qui furent des grands moments de virtuosité, de vitalité, de passion et d'émotion, dans un mélange pétillant de jazz et de fusion.

Par moments, des duos saxo-

basse et batterie-basse, entrecoupés d'improvisations, ont particulièrement impressionné le public, enflammant du coup la salle.

Après son spectacle, Sylvain a déclaré qu'il était «agréablement surpris par l'accueil du public» avant d'avouer que l'accueil chaleureux l'a motivé pour se «donner à fond».

Les soirées de cette 12<sup>e</sup> édition de Dimajazz se poursuivront jusqu'au 26 du mois en cours avec, au programme, un menu métissé et coloré, dédié à l'Afrique, berceau du rythme. Le festival accueillera les Belges Ananke et le duo chinois Mr & Miss, également Seun Kuti, le leader du groupe Egypt 80, et Sandra N'kake. Des rythmes africains toujours, le public se délectera également de la virtuosité du guitariste aux multiples facettes Hervé Samb et son groupe. **A.S.**

Parution du livre «Le théâtre à Oran» de Ahmed Hamoumi

## Une référence pour les chercheurs en quatrième art

L'ouvrage intitulé «Le théâtre à Oran», du docteur Ahmed Hamoumi, édité dernièrement à Oran, est venu étoffer la bibliothèque des arts dramatiques comme référence pour les chercheurs versés dans le quatrième art.

Il traite du mouvement théâtral dans la capitale de l'ouest du pays durant la période coloniale et après l'indépendance, a-t-on souligné.

Edité par la maison d'édition «Rafar» avec le soutien du ministère de la Culture à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance, cet ouvrage se veut une référence pour les chercheurs en 4<sup>e</sup> art et source d'inspiration pour les créateurs et étudiants en arts dramatiques avides de connaissances pour réaliser des mémoires, a souligné l'universitaire Ahmed Hamoumi.

Ce livre, fruit d'une étude approfondie basée sur un travail de terrain, contribue à travers ses deux tomes à faire connaître l'animation du mouvement théâtral à Oran depuis l'époque coloniale française, a ajouté

l'universitaire. D' Ahmed Hamoumi écrit sur la couverture du livre qu'il met entre les mains du lecteur une contribution à l'écriture de l'histoire du théâtre marquée par des activités politiques, culturelles, syndicales et militantes.

Partant du constat que le théâtre hors d'Oran a eu une grande part de la recherche, M. Hamoumi s'est concentré sur l'expérience théâtrale à Oran estimée, en termes de formes et de contenus, comme image miniature du théâtre algérien, lit-on dans le préambule du premier tome de l'ouvrage.

Le professeur Hamoumi a abordé, dans le premier tome, le théâtre à Oran à l'ère coloniale à travers des œuvres réalisées et présentées autrefois par les écoles «El Falah» et «El Majd», entre autres.

Le deuxième tome s'est penché sur la période de l'indépendance à ce jour, où il s'est axé sur le théâtre amateur et les œuvres présentées par certaines troupes dont «Travailleurs du théâtre» et le théâtre

professionnel. Des œuvres de figures du 4<sup>e</sup> art, dont les dramaturges regrettés Ould Abderrahmane Kaki, Abdelkader Alloula et le comédien défunt Sirat Boumediène, sont traitées dans cette partie du livre, de même que les pièces écrites par Mohamed Adar et Mohamed Bakhti dont «Maaroudh lel hwa» qui a obtenu le premier prix au Festival du théâtre arabe en 1994.

L'auteur de l'ouvrage a réservé des chapitres au théâtre amazigh, universitaire et pour enfants et leur contribution à enrichir le mouvement théâtral à Oran. Ils ont constitué un prototype de développement du théâtre sur tout le territoire algérien, lit-on dans le préambule du deuxième tome.

L'écrivain dramaturge Mohamed Hamoumi, qui est aussi professeur d'arts dramatiques à l'université d'Oran, a contribué à la création théâtrale à Oran à travers des œuvres «Sidi El Haloui» et «Zeman jdid» (Temps nouveau) et a participé à plusieurs rencontres scientifiques sur le 4<sup>e</sup> art. **L.B.**

Festival «Lire en fête» à Tissemsilt

## Lancement de la 4<sup>e</sup> édition

La quatrième édition du Festival «Lire en fête» a été lancée dimanche soir à Tissemsilt, à l'initiative de la direction de la culture de wilaya.

Le programme de cette manifestation de 15 jours comporte plusieurs activités culturelles et récréatives, dont des expositions de livres pour enfants et d'auteurs locaux, des ateliers de dessin, de travaux pédagogiques, de conte et de récitation du Coran, d'audio-visuel, d'écriture de presse, de lecture et des activités pour non-voyants et sourds-muets.

Les enfants seront au rendez-vous avec des spectacles de théâtre qui seront présentés par des troupes de Khenchela, Tيارت,

Sétif, Ain Témouchent, Sidi Bel-Abbès, Oran Alger et Tizi Ouzou.

Des concours de dessin, de calligraphie arabe, de sculpture, de poésie et de récit sont également programmés, de même qu'un grand concours qui sera encadré par l'association culturelle «Lou'elou'a» (Perle) de Khémisti.

La bibliothèque mobile sillonnera, à cette occasion, toutes les communes de la wilaya, prévoyant des spectacles de magie et de marionnettes, selon le directeur de la culture, Mohamed Dahel.

Une journée d'étude sur la gestion des bibliothèques scolaires est prévue avec la

participation d'universitaires et de cadres de la bibliothèque principale de lecture publique de Tissemsilt, outre des rencontres sur «la littérature pour l'enfant».

Des visites de solidarité aux enfants hospitalisés et handicapés sont également programmées, promettant des spectacles de magie et la remise de cadeaux et de jouets, a indiqué M. Dahel, ajoutant que cette édition sera rehaussée par la participation des vainqueurs des festivals nationaux de marionnettes d'Ain Témouchent et du théâtre pour enfants de Khenchela. **M.K.**

### Agenda culturel

#### Galerie Ezzou'Art

**Jusqu'au 12 octobre :**  
Le photographe Faycal Bezzaoucha organise une exposition photographique sous le thème : «Un portrait, une histoire».

#### Théâtre de verdure de Constantine

**Jusqu'au 26 septembre :**  
Douzième édition du Festival international de jazz «Dimajazz».

**23 septembre :**  
Concerts du Ananke Quintet et de Sandra Nkake.

**24 septembre :**  
Concerts du Hervé Samb Quartet & Guest, et de The Syndicate.

**25 septembre :**  
Concerts de Sonny Troupe Quartet, de Seun Kuti & Egypt 80.

**26 septembre :**  
Concerts de Juan Carmona & Ptit Moh et de Yuri Buenaventura.

**Plais du Bey de Constantine**  
**Jusqu'au 23 Septembre :**  
Festival national du Malouf.

## Coup-franc direct



### Une leçon à méditer

Par Anouar M.

Ce qui s'est passé dernièrement avec la mise à l'écart de l'Algérie à laquelle on n'a accordé aucune chance d'organiser une des quatre prochaines éditions de la CAN doit pousser nos responsables à réfléchir sur la stratégie à adopter à l'avenir. Ainsi, cela devrait être une véritable leçon à méditer pour ces dirigeants de la balle ronde nationale et du sport en général pour ne pas répéter ces mêmes erreurs qui ont été faites jusqu'à maintenant. En effet, les responsables algériens et même s'ils sont bien placés dans les instances africaines n'ont pas vu le coup venir, que ce soit pour l'affaire du rejet de la candidature pour les éditions 2019 et 2021 de la CAN ou pour les sanctions imposées à l'ESS et à la JSK. Le travail en coulisses fait défaut donc à nos responsables qui savent, pourtant bien, que ce genre de chose se fait en dehors de la cérémonie de tirage au sort. Cela leur apprendra aussi à ne pas accorder un soutien aveugle aux responsables de la CAF comme l'a si bien fait le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, qui a déclaré dans l'une de ses sorties publiques qu'il ne se présentera pas à l'élection de la présidence de la FAF, par respect à Aïssa Hayatou qui n'a eu, ensuite, aucun respect pour l'Algérie qu'il a «immolé» sans aucune pitié et sans référer à son amitié avec Raouraoua. **A. M.**

Al Wihda

### Djamel Menad débarqué



Al-Wihda à la 3<sup>e</sup> place au classement avec 14 points, derrière Al-Ittifaq et Al-Nahda. Pour le remplacer, la direction du club saoudien a engagé le technicien tunisien, Biaoui Djemali, pour assurer l'interim en attendant la désignation d'un nouvel entraîneur. Djamel Menad avait rejoint le Championnat saoudien en juin dernier pour un contrat d'une saison renouvelable, lui qui est sous le coup d'une

**L'ENTRAÎNEUR** algérien d'Al-Wihda (division 2 saoudienne de football) Djamel Menad, a été limogé de son poste, suite aux «mauvais résultats» concédés par l'équipe en Championnat, rapporte la presse locale. Cette décision fait suite au match nul concédé à domicile face à Hitine (2-2), lors de la 6<sup>e</sup> journée du Championnat. Cette con-tre performance a fait reculer

suspension de deux ans en Algérie, infligée par la Fédération algérienne de football (FAF). Cette sanction faisait suite à l'affaire du refus des joueurs du MC Alger, l'ancien club de Menad, à recevoir leurs médailles, à l'issue de la finale de la Coupe d'Algérie 2013 face à l'USM Alger (0-1).

### Stade 1<sup>er</sup>-Novembre (Alger) La fermeture définitive de la 1<sup>re</sup> tribune n'est pas écartée

**LE STADE** du 1er-Novembre de Mohammadia, dont la première tribune a été fermée lors de la victoire de l'USM El Harrach contre le MC Oran (2-0) vendredi pour le compte de la 4<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, fera l'objet d'une opération d'expertise approfondie au cours de cette semaine, selon Kamel Kheloui, le président de l'APC de Mohammadia (Alger). Les résultats de cette expertise décideront de la réouverture ou non de cette tribune en vue des prochaines rencontres à domicile de l'USMH, a indiqué ce responsable au micro de la télévision algérienne. Le stade de Mohammadia a fait l'objet d'une première opération d'expertise mercredi dernier au terme de laquelle des réserves ont été formulées sur la première tribune menacée, avec le temps, d'effondrement «en cas de forte

charge». «Vu ces réserves, nous avons décidé la fermeture de la tribune concernée à l'occasion du match de Championnat entre l'USMH et le MCO. Nous n'avons voulu prendre aucun risque jusqu'à la réalisation d'une expertise plus approfondie», a encore affirmé le P/APC de Mohammadia. Le même interlocuteur s'est dit déterminé de fermer la première tribune du stade 1<sup>er</sup>-Novembre si le rapport des services de contrôle technique de construction (CTC) était défavorable. Le «fief» de l'USMH ne peut déjà recevoir plus de 5 000 spectateurs. Une éventuelle fermeture de sa première tribune réduirait davantage sa capacité d'accueil, ce qui pourrait remettre en cause son homologation de la part de la Ligue du football professionnel (LFP) pour abriter les rencontres du Championnat du premier palier.

## JS Kabylie Hannachi défie la CAF

■ Le patron de la JS Kabylie a affirmé que son équipe devrait prendre part à la prochaine Ligue des champions d'Afrique le plus normalement du monde. Pour lui, le club kabyle n'a rien reçu d'officiel pour le moment de la CAF et c'est pour cela qu'il n'est nullement inquiet de la situation de sa formation.



Le patron kabyle compte défendre les intérêts de son club

Anouar M.

«Je pense que tout ce qui a été dit au sujet de la suspension du club est faux et que ce dernier devrait être présent pour la prochaine édition de la plus prestigieuse des compétitions africaines qu'il ne veut en aucun cas rater. Le président kabyle a, en outre, affirmé qu'il continuera à défendre les intérêts de son club et qu'il n'abdiquera pas malgré ce que peut coûter cela lui en coûtant, car il s'agit d'un club qui a beaucoup donné au football national et qui est le plus titré en Algérie, en plus des

six titres africains décrochés par ce club. Il souhaite que tout le monde soit mobilisé pour être derrière ce club qui a tant donné au pays. On comprend par là que Hannachi demande l'interdiction de la FAF pour annuler cette sanction qui est restée un coup dur pour la formation de la ville des Genêts d'autant plus qu'elle intervient après la sanction locale qui le prive aussi de son stade et de ses supporters pour toute une saison. Par ailleurs et pour ce qui est du coach belge de l'équipe, Broos, ce dernier a déclaré qu'il compte

rester au club et qu'il ne partira pas malgré ce qui s'est passé après le drame de la mort d'Ebossé. «J'ai donné ma parole pour terminer ma mission jusqu'à la fin de la saison et je la tiendrai», a avoué le technicien belge, ajoutant néanmoins qu'il lui sera difficile de réussir les objectifs fixés par la direction du club surtout avec la sanction qui ne permet pas à l'équipe de jouer sur son stade et qui l'oblige à évoluer sur un terrain qu'elle ne connaît pas bien, à savoir celui de Bordj Bou Arréridj.

A. M.

### Leicester-City

## Riyad Mahrez remplaçant

**L'**international algérien Riyad Mahrez, a été relégué au statut de remplaçant lors de la rencontre à domicile de son équipe Leicester-City face à Manchester United, dimanche pour le compte de la 5<sup>e</sup> journée du Championnat de première division anglaise de football (Premier League). C'est la première fois que le milieu offensif des Verts débute, sur le banc de touche, un match de sa formation, 12<sup>e</sup> au classement avant

cette journée. Mahrez, recruté par Leicester City en janvier dernier en provenance du Havre AC (Ligue 2, France), s'était vite imposé au sein de sa nouvelle équipe, contribuant grandement à l'accession de son équipe au premier palier anglais. Son parcours au cours de la deuxième partie de la saison dernière, lui a valu d'être convoqué en sélection algérienne avec laquelle il a même disputé le Mondial-2014 sous l'ère de l'entraîneur bos-

nien, Vahid Halilhodzic. Le nouveau sélectionneur, le Français Christian Gourcuff, a renouvelé la confiance au joueur de 22 ans qui a pris part aux derniers matches des Verts face à l'Ethiopie et au Mali (victoires 2-1 et 1-0) en éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2015) au Maroc.

### Equipe nationale

## Gourcuff se réunit avec les entraîneurs de la Ligue 1

**L'**entraîneur de la sélection algérienne, le Français Christian Gourcuff, s'est réuni ce dimanche au Centre technique de la Fédération algérienne de football (FAF) avec les entraîneurs des clubs de Ligue 1 professionnelle, indique le site officiel de la FAF. Le coach national, accompagné de ses deux assistants, Nabil Neghiz et Yazid Mansouri, a abordé avec ses invités différents thèmes liés au football national ainsi qu'à la sélection. Cette «rencontre de concertation» à laquelle a pris part également le directeur technique national adjoint, Toufik

Korichi, a connu la participation de pratiquement tous les entraîneurs de l'élite. Les techniciens étrangers exerçant en Ligue 1, à l'image de Velud (USM Alger), Goavec (MC El Eulma), Garzitto (CS Constantine) et Wallemme (USM Bel-Abbès), ont eux aussi répondu à l'invitation. Il s'agit de la première réunion du genre entre un sélectionneur national et les entraîneurs des clubs algériens depuis plusieurs années. Une initiative qui ne s'était pas produite sous l'ère de l'ex-sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, resté dans son poste pendant trois années

(2011-2014). Le conclave intervient la veille du début du premier regroupement de la sélection algérienne des joueurs locaux, dont les commandes techniques ont été également confiées à l'ex-coach du FC Lorient (Ligue 1, France). 26 joueurs sont convoqués pour ce premier stage prévu du 22 au 24 septembre courant au Centre technique de la FAF à Sidi Moussa (Alger), et qui entre dans le cadre des préparatifs des Verts pour les éliminatoires du Championnat d'Afrique des joueurs locaux (CHAN-2016) au Rwanda.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

## Profils

### Ce que la paix veut dire par un samedi chaud et humide

Par Sid Ali Ouzerrouk

Les jours de grandes courses ne sont pas toujours d'une routine mortelle, surtout quand il nous arrive de rencontrer une dizaine de jeunes, filles et garçons, dont le plus âgé frôle à peine dix-huit ans et qui ont décidé de célébrer une journée de la paix en ce 20 septembre chaud et humide et où les prix des fruits et légumes sont les plus élevés de l'année.

L'idée est plus qu'originale. Sans trop de discours ni autre tralala, ils se sont contentés de choses très simples : pancartes bricolées à la hâte pour afficher quelques slogans larges et sans trop de connotation politique, nés d'une imagination fertile ou de recherches intelligentes sur Internet. Des grandes feuilles vierges pour recueillir les opinions et avis des clients d'un grand centre commercial de la capitale, tablettes et smartphones pour immortaliser les échanges et plein de sourires sincères pour inviter les clients attablés dans la grande agora surchauffée à inscrire ce que la paix représente pour eux.

Les adolescents constituent une branche jeune d'une association de promotion de l'enfance et de la jeunesse. Tous lycéens, ils profitent du début de la rentrée pour réaliser leur activité. Meriem, Sophia, Maya, Mehdi, Farès, Ferial, Nazim, Yazid, Chamyl, Imad, Lydia, Racim, Ishak, et les autres ne sont pas des activistes féroces pour la paix. Ils ont une idée simple de la chose. Pour eux, c'est la chose la plus heureuse que peut vivre un être humain. Ce qui somme toute est peut être la définition la plus humaniste de la paix.

Le plus dur est de faire passer l'opinion, la faire partager à des hommes et des femmes qui, quand ils veulent participer à l'exercice et se prêter au jeu. Occuper un espace public est

déjà une difficulté. Les vigiles froncent les sourcils devant une animation à laquelle ils ne semblent pas habitués. Les responsables des lieux limitent l'action à un espace bien circonscrit du centre commercial.

Les jeunes s'entêtent en toute innocence malicieuse, se divisent en petits groupes et poursuivent leur joyeuse procession. La majorité des opinions recueillies tourne autour des grands principes et professions de foi sur la paix et l'immense bonheur d'en profiter, sur la nécessité de l'assurer pour construire l'avenir des générations futures, pour assurer le développement et la lutte contre la pauvreté.

Les jeunes pacifistes, distraitemment interrogés vers la fin de leur action semblent contents. Beaucoup de gens ont participé, plusieurs étrangers dont bon nombre de Chinois et quelques opinions particulières qu'ils ont soulignées avec le sourire. En effet, certains participants ont des opinions plus tranchées et autrement plus marquées politiquement. La paix en Palestine est pour un certain nombre de personnes interrogées le plus grand défi pour la paix dans le monde. L'actualité de l'été a marqué un grand nombre d'Algériens qui restent focalisés sur cette région du monde comme pour formuler une position sur la paix qui considère que c'est par la paix en Palestine qu'il faut commencer. D'autres participants ont claironné que «seule l'application de l'islam peut garantir la paix dans le monde». Les jeunes ont enfin relevé qu'une participante, certainement une enseignante selon eux, leur a fait la leçon sur la nécessité de recourir exclusivement à la langue arabe.

Ils ont été heureux que tout cela se soit déroulé tranquillement, dans la joie et en toute quiétude. Un avantage de vivre en paix, ont-ils conclu.

S. A. O.

## Des habitations précaires endommagées

### Fortes chutes de pluies à Tindouf

SEPT habitations précaires ont été endommagées par les fortes chutes de pluies enregistrées samedi et dimanche à Tindouf, sans heureusement faire de victimes, ont indiqué lundi les services de la Protection civile. Hormis deux jeunes secourus de noyade, l'évacuation de 5 familles et le transfert de 10 personnes à l'hôpital pour des cas d'évanouissement, la Protection civile a enregistré dimanche l'effondrement de 7 habitations précaires construites en toub (pisé) ainsi qu'une soixantaine de cas d'infiltration d'eau à des habitations, a affirmé à l'APS le directeur de la PC de la wilaya. Le bilan des dégâts laisse apparaître

aussi la chute de 21 pylônes électriques, la chute de deux toitures au niveau du parc de la wilaya, et l'obstruction des avaloirs dans certains quartiers, a ajouté Mohamed Chehb El-Aïn. Pour protéger les citoyens de risques éventuels liés à ces inondations, les services de la Protection civile ont mobilisé 76 agents, cinq camions anti-incendie, neuf ambulances, 5 groupes électrogènes et 5 pompes hydrauliques, selon le même responsable. Une forte activité orageuse a été enregistrée dans la wilaya de Tindouf, samedi et dimanche, durant lesquels les précipitations ont cumulé un taux de plus de 40 millimètres.

Tarek N.

## RETOUR EN POLITIQUE DE NICOLAS SARKOZY



Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

## L'«émir El manchot» ne sévira plus

■ L'«émir El manchot», à la tête de la seriat Aïn Zaouia relevant de la katibat El-Farouk, avait rallié à nouveau les rangs d'Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) depuis plusieurs années.

Par Hamid Messir

Le sinistre émir terroriste Ahcène Mahmoudi alias le «manchot» a été abattu, durant la soirée du dimanche vers 21 heures par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) au cours d'une embuscade tendue sur le chemin wilaya n° 04 reliant les communes de Frikate et Draâ El Mizane, à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest de la wilaya de Tizi Ouzou, avons-nous appris de sources sécuritaires. Un fusil automatique de type Kalachnikov, une quantité de munitions, des téléphones portables et divers objets ont été récupérés sur le corps du terroriste. Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN), cette élimination est intervenue suite à l'exploitation des

renseignements inhérents aux mouvements de ce chef terroriste dans la région par un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou (1<sup>re</sup> Région militaire). L'émir le «manchot» à la tête de la seriat Aïn Zaouia relevant de la katibat El-Farouk, avait rallié à nouveau les rangs d'Al Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) depuis plusieurs années. Originaire de la région de Aïn Zaouia, il est responsable de plusieurs attaques terroristes dans la région du sud-ouest de la wilaya de Tizi Ouzou dont sa dernière condamnation remonte à juin dernier quand le tribunal criminel de Tizi Ouzou avait prononcé la peine de 20 ans de prison pour une affaire de kidnapping commis dans la localité d'Aïn Zaouia. Il avait rejoint les maquis terroristes de la région de Boumahni au début des

années 2000 à l'âge de 20 ans. Il est considéré parmi les anciens terroristes de la région aux cotés de Slimani Ameer et Benari Abderrahmane.

H.M.

## Sétif /Spécialisés dans le vol de véhicules

### Démantèlement d'une bande de malfaiteurs

UNE BANDE de malfaiteurs spécialisés dans le vol de véhicules vient d'être démantelée par les éléments de la police judiciaire de Sétif, a-t-on appris, lundi, auprès des services de la Sûreté de wilaya. L'opération qui a donné lieu à l'arrestation d'une personne âgée d'une quarantaine d'années a été menée à la suite d'une plainte déposée par le propriétaire d'une agence de location de véhicules après qu'un de ses véhicules n'eut pas été rendu, a précisé la même source. Les premières investigations effectuées par les services de sécurité ont donné lieu à la découverte, sur cet individu, d'une fausse carte d'identité, a-t-on indiqué,

ajoutant que la perquisition du domicile de cette personne, opérée sur ordre du procureur de la République, a également permis de mettre la main sur plusieurs documents administratifs falsifiés dont deux cartes d'identité et un permis de conduire. Cet individu a avoué le vol de neuf véhicules de tourisme (aujourd'hui récupérés par la police) avant de divulguer l'identité de deux complices, en fuite, a également fait savoir la même source. La personne arrêtée a été présentée devant le tribunal pour «constitution de bande de malfaiteurs, faux et usage de faux» et écrouée. Les deux complices sont activement recherchés.

Mahi T.

Salon national du livre de Tlemcen

## Plus d'une trentaine de maisons d'édition présentes

PLUS d'une trentaine de maisons d'édition nationales prendront part du 25 septembre au 2 octobre prochains à la 7<sup>e</sup> édition du Salon national du livre, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur de la Maison de la culture «Abdelkader Alloula». Ce Salon placé sous le slogan «Le livre, une large fenêtre sur le monde» proposera tous les genres livresques à l'instar des annales scolaires de tous les niveaux, les ouvrages universitaires, scientifiques, religieux, littéraires et autres, a indiqué Ameer Berrahou Abdelhak. Les ouvrages seront proposés à des prix étudiés et abordables pour toutes les bourses, a assuré le même responsable. Cette manifestation sera marquée par l'organisation d'une tombola où des lots de livres seront remis aux lauréats, a-t-il ajouté. Le Salon national du livre de Tlemcen a été institué il y a déjà sept ans. Il a enregistré au fil des éditions une évolution importante, passant d'une dizaine de Maisons d'édition pour atteindre cette année plus d'une trentaine de participants.

Hani Y.

## Tidjelabine Découverte d'un individu pendu à un arbre

UN INDIVIDU au nom de Farès âgé de 31 ans a été retrouvé, pendu à un arbre à la forêt de Tidjelabine à quelques kilomètres au sud de Boumerdès. C'est un citoyen qui se baladait sur les lieux qui a découvert le corps. Aussitôt, ce dernier a avisé les services de sécurité qui se sont déplacés sur le lieu du sinistre. S'agit-il d'un meurtre ou d'un suicide ? Une enquête est ouverte par les gendarmes de la brigade de Tidjelabine pour déterminer les causes exactes de cette mort. Selon des informations, la victime a disparu du domicile familial depuis le 7 juin dernier et n'a plus donné signe de vie. La dépouille mortelle a été transférée à la morgue de l'hôpital de Thénia.

## Et un autre suicide au village d'Ouled Boumerdès

PAR AILLEURS, un autre individu, habitant la même localité au nom de DJ. Fodil âgé de 46 ans a mis fin à ses jours, samedi dernier, au village d'Ouled Boumerdès situé à une dizaine de kilomètres du chef-lieu communal Tidjelabine. Selon des informations, ce dernier, célibataire, a quitté, tôt le domicile parental pour se rendre dans un coin et à l'aide d'un couteau s'est blessé mortellement portant plusieurs coups de couteaux sur diverses parties de son corps. La victime ne dispose pas de toutes ses capacités morales puisqu'elle présente des troubles psychiatriques, ajoute notre source. Le corps de la victime a été transporté par les services de la Protection civile à la morgue de l'hôpital de Thénia. Sur les lieux du sinistre, les gendarmes ont ouvert une enquête pour déterminer les causes du suicide.

A.K.